

J'ajouterais que l'exportation de bois brut, non transformé, est tout à fait contraire à la politique néo-démocrate, libérale ou conservatrice. Elle contrevient à celle de tous les gouvernements provinciaux quelle que soit leur allégeance politique. Notre pays ne pourrait faire pire probablement que d'ouvrir nos portes à l'exportation de bois brut comme l'a suggéré le député de Comox—Powell River (M. Skelly). Ce serait contraire à la politique du NPD en Colombie-Britannique, aux traditions gouvernementales, et à la politique des partis conservateur et libéral dans tout le Canada. Ce n'est pas une solution viable. L'exportation de bois brut ne réduirait guère le chômage qui pourrait survenir dans la région de l'Atlantique car le gros du travail est effectué dans les usines et dans les forêts. Ce serait, au mieux, une demi-mesure qui ne résoudrait pas le problème.

Dans l'ensemble, les petits exploitants de scierie de la région de l'Atlantique paient leurs terres au prix fort et leurs droits de coupe ne sont pas donnés actuellement. Ce sont les raisons invoquées par le bureau lorsqu'ils nous ont demandé de poursuivre les négociations. Dieu merci, nous avons sauvé une grande partie de l'industrie forestière.

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, depuis que je siège à la Chambre, ce qui ne fait tout de même pas si longtemps, j'ai toujours éprouvé beaucoup de respect pour le député de Carleton—Charlotte (M. McCain). Or, je l'ai rarement entendu radoter comme aujourd'hui sur un sujet qu'il possède, ou tenir des propos si manifestement fidèles à la ligne du parti afin de sauver la face, compte tenu de la situation difficile et peut-être sans issue dans laquelle le Canada a été placé.

● (1320)

Il a parlé des gouvernements précédents et de nos rapports avec les États-Unis. Il est sans doute vrai que ceux-ci ne portaient pas le gouvernement libéral dans leur cœur. Le président Reagan n'aimait peut-être pas beaucoup le premier ministre, M. Trudeau. J'avoue que je n'ai jamais vu MM. Trudeau et Reagan chanter en chœur comme le premier ministre (M. Mulroney) et le président américain l'ont fait lors du Sommet de Québec. Sachez, toutefois, que notre gouvernement était respecté à Washington.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: On ne l'aimait sans doute pas, mais on le respectait, alors que Washington n'a aucun respect pour le gouvernement actuel. On peut même dire qu'il le méprise. Nous en avons eu la preuve hier. Combien de fois le premier ministre Trudeau s'est-il vu obligé de faire venir le vice-président des États-Unis à Ottawa pour manifester son mécontentement à l'égard des mesures prises par le gouvernement américain? Le premier ministre est profondément blessé évidemment, après avoir abandonné tous ses atouts—il a mis fin à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, il a démantelé le Programme énergétique national, il a cédé chaque fois qu'il a pu, allant même au devant des attentes de Washington—il est blessé de ne pas pouvoir conclure, malgré tout ce qu'il a fait, de meilleur accord commercial que cet accord désastreux sur le bois d'oeuvre.

Le député de Carleton—Charlotte a parlé des précédents et j'y reviendrai dans un instant. Le commerce, comme nous le

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

savons, est vital pour le Canada. Trente p. 100 de notre produit national brut en dépend. Le secteur forestier a toujours constitué l'épine dorsale ou l'élément principal des exportations canadiennes. Il l'est toujours et nous espérons qu'il continuera de l'être à moins que les stupides maladresses du gouvernement ne le paralysent complètement. Le marché américain absorbe presque 80 p. 100 de nos exportations et il est indispensable à la survie de notre industrie forestière. Il faut absolument gérer cette relation commerciale d'une façon intelligente et j'insiste sur ce mot. Il s'agit probablement du défi le plus important que notre pays doit relever dans ses relations extérieures au point de vue commercial.

L'accord sur le bois d'oeuvre que nous étudions actuellement représente sans doute le plus grand revers de toute l'histoire du commerce extérieur du Canada. Nous n'attendions pas de solution miraculeuse de la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney). Elle a été mise à rude épreuve, il est vrai, mais c'est une épreuve que les gouvernements libéraux précédents ont déjà subie. Je reviendrai sur ce point dans un instant. Pour avoir observé la ministre agir dans l'exercice de ses fonctions précédentes, nous ne nous faisons pas d'illusion à son sujet; nous n'en attendions pas grand-chose. Nous nous attendions cependant à un minimum de compétence et c'est franchement tout ce qu'il fallait. Cela aurait suffi parce qu'il y avait des précédents bien établis, comme je l'ai dit.

M. McDermid: Où étiez-vous lorsqu'on a annoncé le Programme énergétique national?

M. Johnston: J'étais ici en 1983.

M. McDermid: Vous ne saviez même pas qu'on allait le mettre sur pied.

M. Johnston: Ce député était ici lui aussi.

M. McDermid: Vous l'avez admis dans votre livre!

Des voix: Oh, oh!

M. Blackburn (Brant): John, avez-vous lu son livre?

M. McDermid: Oui.

M. Waddell: Ça vous apprendra.

M. Johnston: Monsieur le Président, si j'avais su qu'il allait m'insulter aussi stupidement, je n'aurais pas autographié l'exemplaire du député.

Le premier ministre nous a dit d'observer la ministre parce que c'était elle qui était responsable. Nous l'avons observée. Nous l'avons vu tâtonner et trébucher. Nous l'avons vue glisser. Nous l'avons vue tomber. Tout ce qu'elle avait à faire c'est porter le ballon au bout du terrain, il n'y avait personne devant elle, pourtant elle a réussi à trébucher. Qu'est-ce que cela laisse augurer pour les négociations commerciales complexes auxquelles elle participe?

Au cas où vous penseriez que j'exagère, je vous renvoie à la déclaration du gouvernement concernant sa ferme position et les cartes qu'il avait en mains à propos des bois résineux. Si vous me le permettez et si vous ne décomptez pas de mon temps l'intervention intempestive du député, je pourrai vous dire qu'après un long examen, épuisant, d'accusations similaires en 1982, le Congrès avait établi que les droits de coupe imposés par les provinces ne constituaient pas une subvention pour les producteurs canadiens de bois d'oeuvre. On donnait,